

AVIS AUX ETUDIANTS

N°/2024

OBJET : Procédures de demande de stage

Il est porté à la connaissance des étudiants inscrits en deuxième année de Master que les étapes à suivre pour effectuer un stage sont les suivantes :

1. Demande de stage (**téléchargeable sur le site de l'école**) ;
2. Lettre d'engagement remplie et signée par l'encadrant (**téléchargeable sur le site de l'école**) ;
3. Formulaire de déclaration sur l'honneur relatif à l'engagement pour respecter les règles d'authenticité scientifique dans l'élaboration d'un travail de recherche (**téléchargeable sur le site de l'école**) ;
4. Convention de stage ;
5. Fiche d'évaluation synoptique de la visite ;
6. Accord de dépôt pour soutenance signé par l'encadrant (**téléchargeable sur le site de l'école**) ;

DATES IMPORTANTES :

1. **Du 11/11/2024 au 11/01/2025** : Signature des demandes de stage par le chef de département ;
2. **Du 01/12/2024 au 05/12/2024** : Dépôt du formulaire de déclaration sur l'honneur (rempli et signé par l'étudiant) et de la lettre d'engagement signée par l'encadrant ;
3. **Du 02/02/2025 au 28/02/2025** : Période de remise des conventions de stage ;

NB :

1. Nombre maximal de demande de stage remise à l'étudiant est de 05 ;
2. Afin d'établir les conventions de stage, chaque étudiant (e) est tenu de remplir ses coordonnées sur le lien qui vous sera transmis
3. Le planning des soutenances sera affiché sur le site de l'école ;
4. Le tuteur de l'organisme d'accueil peut être invité à la soutenance ;